

Examen professionnel fédéral pour Professeures | Professeurs d'une discipline sportive avec brevet fédéral

Aide-mémoire sur la leçon d'examen | Épreuve d'examen 1

Documentation écrite sur la leçon d'examen

Le candidat rédige le jour de l'examen une documentation écrite sur la leçon ou l'unité d'entraînement qu'il va animer pendant la durée prévue de l'examen pratique.

La documentation écrite au sujet de la leçon d'examen comprend en particulier les parties suivantes:

- **Positionnement de la leçon dans un programme (de formation):** Dans quel contexte se place la leçon ou l'unité d'entraînement? Description du programme, dénomination du cours, indications sur le niveau de formation, etc.
- **Groupe cible:** A qui s'adresse ce type de formation ou de leçon? Description(caractéristiques) des élèves ou clients concernés.
- **Contenus didactiques et buts:** Quel est l'objectif que l'on cherche à atteindre avec la leçon ou l'unité d'entraînement? Description de l'activité d'enseignement, du déroulement de la leçon et des objectifs d'apprentissage, des séquences temporelles, etc.
- **Méthode didactique:** Par quels moyens et méthodes, exercices, etc., entend-on atteindre les objectifs cités? Dénomination ou description des méthodes ou de l'approche pédagogique, etc.
- **Matériel | Infrastructure | Conditions cadres:** Quels engins, installations, moyens didactiques, etc., doivent être utilisés? Quelles conditions cadres doivent être remplies pour que l'enseignement puisse se dérouler comme prévu? Description des moyens nécessaires et du contexte ou des conditions cadres, etc.
- **Risques et challenges:** Quels peuvent être les risques ou les défis particuliers pour l'enseignant dans ce genre d'approche didactique de la leçon ou de l'unité d'entraînement? Description des éléments clés ou des difficultés de la leçon ou de l'unité d'entraînement.

Proposition d'un «plan B» si le programme ne peut se dérouler comme prévu (conditions météorologiques pour les sports de plein air, niveau de performance du élève, etc.)

Indications formelles: La documentation écrite sur la leçon d'examen devrait avoir environ 2 pages A4 de long (sans compter les éventuelles annexes).

Les critères suivants servent de base d'appréciation de la documentation écrite sur la leçon d'examen:

- **Qualité technique:** La leçon d'examen correspond-elle à «l'état de l'art» ou aux exigences de la discipline sportive concernée?
- **Structuration logique:** Est-ce que la leçon a bien sa place dans le programme de formation? Est-ce que la leçon elle-même suit un déroulement logique?
- **Méthodique:** Est-ce que les méthodes appliquées ont été judicieusement choisies et sont en adéquation avec le groupe cible, sont-elles actuelles et permettent-elles d'organiser une leçon ou une unité d'entraînement attractive (changement de méthode ou mélange de méthodes)?
- **Matériel didactique:** Est-ce que le matériel, les engins et les installations choisies sont appropriés et adéquats?
- **Contrôle des résultats | Mesure des progrès:** Est-il prévu de contrôler les progrès? Par quels moyens le résultat de l'enseignement est-il suivi ou mesuré?

Leçon d'examen

Les directives suivantes s'appliquent à la réalisation et à l'évaluation de la leçon d'examen par deux experts:

- **Transparence sur la situation d'examen:** Les élèves ou les clients sont informés du caractère de la leçon et les experts leur sont présentés avec explication de leur fonction.
- **Rôle des experts:** Les experts observent discrètement le déroulement de la leçon, sans communiquer avec les personnes concernées, ni intervenir. Ils ne posent pas de question au candidat en cours de leçon.
- **Conditions spécifiques à la discipline sportive:** Il incombe aux responsables de l'examen de veiller à ce que les experts puissent bien observer ce qui se passe pendant la leçon et suivre la communication entre l'enseignant et les élèves ou les clients.

Champs d'observation | Critères d'évaluation (3 notes pour les sous-positions)

1. Déroulement et organisation de l'enseignement

- a. Entrée en matière (approche adéquate, motivante, informative, etc.)
- b. Attractivité de l'enseignement (déroulement logique/construction, changement de méthodes, innovation, etc.)
- c. Fin/évaluation de l'unité (structurée, sur une base méthodique, participative, etc.)

2. Qualité technique des interventions de l'enseignant

- a. Objectivité (exactitude méthodique, conformité avec la théorie enseignée ou «l'état de l'art», etc.)
- b. Qualité de l'instruction (compréhensibilité, expressivité, prise en compte du niveau de performance des clients. etc.)

3. Communication avec les élèves ou clients ou avec les acteurs du contexte social

- a. Langage adapté aux enfants et aux adolescents (approche/adaptation à la catégorie d'âge concernée, prise en compte des particularités propres aux filles, aux garçons, aux adultes, etc.)
- b. Communication adaptée aux destinataires et aux groupes cibles (langage contextuel, respect des particularités, prise en compte des cas spéciaux, etc.)
- c. Garantie du transfert d'informations (questions pour vérifier si c'est compris, confirmation par feedback, etc.)

Entretien avec les experts sur la leçon d'examen

Les lignes directrices suivantes s'appliquent à l'entretien avec les experts sur la leçon d'examen:

- **Moment:** L'entretien avec les experts a lieu immédiatement après la leçon d'examen. Il incombe aux responsables de l'examen d'organiser sur place un local approprié.
- **Objet:** Dans sa première partie, l'entretien avec les experts porte principalement sur la leçon d'examen et les observations faites par les experts. La documentation écrite réalisée par le candidat au sujet de la leçon d'examen peut également être discutée dans le cadre de cet entretien avec les experts.

Les critères d'évaluation sont les suivants:

- **Autoréflexion:** Le candidat peut-il remettre en question son activité? Dans quelle mesure y a-t-il autoévaluation?
- **Diversité méthodologique:** Le candidat peut-il citer d'autres méthodes possibles? Le candidat peut-il faire le choix entre différentes méthodes en fonction de leurs avantages ou inconvénients respectifs?
- **Connaissances de base:** Le candidat peut-il motiver la démarche ou la méthode didactique choisie?

Dans l'intérêt d'une meilleure lisibilité, nous renonçons dans le texte à la forme féminine pour toutes les désignations de personnes.